

LOGEMENTS VACANTS: PAS D'AMÉLIORATION EN 2015

Au 1^{er} juin 2015, quelque 2600 logements sont annoncés vacants dans le canton. Avec une hausse du nombre de logements vacants de moins de 1 % par rapport à 2014, la pénurie de logements persiste, malgré un rythme de construction élevé. Le taux de vacance demeure à 0,7 % du parc de logements. La part des unités destinées exclusivement à la vente (43 %) augmente au détriment de celles destinées à la location.

Le dénombrement des logements vacants au 1^{er} juin 2015 recense quelque 2600 logements disponibles à la vente ou à la location dans le canton. Le taux de logements vacants s'établit à 0,7 % et dénote la tension qui règne sur le marché du logement vaudois. Il faudrait environ 3000 logements disponibles supplémentaires pour atteindre un taux de vacance de 1,5 %, niveau généralement admis comme reflétant une situation équilibrée. Cela fait maintenant une quinzaine d'années que les personnes qui ambitionnent de déménager en terre vaudoise doivent composer avec la pénurie de logements. Pour l'ensemble de la Suisse, le taux de vacance se situe à 1,1 % en 2014 [F1]. En comparaison, les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne affichent les taux de logements vacants les plus bas avec 0,2 % et 0,3 %. La pénurie est sévère dans le canton de Genève (0,4 %) et moins prononcée à Zurich (0,8 %) et Berne (1,4 %).

DAVANTAGE DE LOGEMENTS VACANTS DEPUIS 2010

En 2009, le taux de vacance vaudois a atteint son seuil le plus bas avec un taux de logements vacants de 0,4 % correspondant à 1500 logements. Six ans plus tard,

il y a quelque 1100 logements vacants supplémentaires. Depuis 2010, le nombre de logements vacants a augmenté légèrement chaque année [F2] avec une progression record de 14 % en 2014 (+320 unités). Cette dynamique laissait espérer une diminution significative de la pénurie de logements pour ces prochaines années. Les chiffres 2015 viennent contrarier ces espoirs : avec vingt logements vacants supplémentaires par rapport à 2014 (+0,8 %), le nombre de logements vacants stagne.

MOINS DE LOGEMENTS VACANTS POUR LA LOCATION

Les logements vacants se partagent entre 1100 unités destinées exclusivement à la vente et 1500 offertes à la location ou sur les deux marchés. Le nombre de logements destinés exclusivement à la vente augmente cette année de 5 points de pourcentage, au détriment des unités destinées au marché de la location. La part des unités destinées à la location (57 %) n'avait plus été aussi basse depuis 2009.

S'agissant du nombre de maisons individuelles vacantes, la tendance était à une diminution depuis 2010. Cette tendance s'inverse cette année avec une augmentation de 8 % du nombre de maisons

- 1-3** *Logements vacants : pas d'amélioration en 2015*
- 4-5** *18000 étudiants vaudois dans les hautes écoles*
- 6-7** *L'union libre reste minoritaire mais progresse*
- 8** *Recrudescence des cambriolages au passage à l'heure d'hiver*

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Publication paraissant 6 fois l'an

Abonnement : CHF 49.-

Rédacteur responsable : Gilles Imhof

Responsable d'édition : Alexandre Oetli

Rédaction : Valérie Gondoux-Freléchox (VGF),
Carole Martin (CM), Reto Schumacher (RS),
Thomas Tüscher (TT)

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

individuelles qui constituent 30% de l'ensemble des logements vacants. L'accèsion à la propriété reste le fait d'une minorité, bien que le taux de propriétaires dans le canton soit passé de 28 % en 2000 à 32 % en 2013. Avec, en 2014, le relèvement des exigences en matière de fonds propres pour le financement des logements en propriété, la situation ne devrait pas évoluer radicalement. La proportion de maisons individuelles uniquement disponibles à la vente a diminué de 68 % en 2013 à 63 % en 2015. Les maisons individuelles ne trouvant pas d'acquéreur pourraient ainsi être progressivement proposées en parallèle sur le marché de la location. Toutefois, dans un contexte de pénurie qui tend à s'installer de manière durable, une possible augmentation du nombre de maisons individuelles proposées à la location ne résoudrait pas le problème de la difficulté de trouver un logement adapté aux besoins et aux ressources de la majorité de la population. En effet, près de 70 % de ces maisons individuelles sont des logements de 5 pièces et plus avec des loyers en conséquence.

DAVANTAGE DE LOGEMENTS DE QUATRE PIÈCES À VENDRE

La pénurie est moins prononcée pour les grands logements. Le taux de vacance est de 0,5 % pour les logements de une à trois pièces et augmente à 0,8 % pour les quatre et cinq pièces. Les logements de six pièces et plus affichent un taux de vacance de 1,2 % en 2015. 76 % des six-pièces et plus sont des maisons individuelles et trois quarts ne sont disponibles qu'à la vente. Cela fait trois années de suite que le taux de vacance pour ces catégories de logements dépasse 1 %. A la fin des années nonante, alors que le taux de vacance global était supérieur à 2 %, la situation était inverse: les logements de trois et quatre pièces se trouvaient en abondance et seul le taux des logements de six pièces et plus était inférieur à 1 %.

En termes de taille de logements [F3], il y a une baisse des unités d'une pièce, deux pièces et cinq pièces vacantes en 2015. L'accroissement annuel le plus fort concerne les six-pièces et plus (+7,6%), suivis des quatre-pièces (+5,3%) et des trois-pièces (+3,1%). Ces deux dernières catégories de logements constituent près de 50 % du total des logements vacants. Leur augmentation est une bonne chose car la demande pour les trois et quatre-pièces est particulièrement forte. La situation n'est toutefois pas si réjouissante car cette hausse est uniquement due à une augmentation des trois et quatre-pièces proposés exclusivement à la vente. Les quatre-pièces disponibles sur le marché de la location diminuent même de 5 % par rapport à l'année dernière, la proportion des quatre-pièces vacants proposés à la location passant de 62 % en 2014 à 56 % en 2015.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ABSORBÉE PAR LA DÉMOGRAPHIE

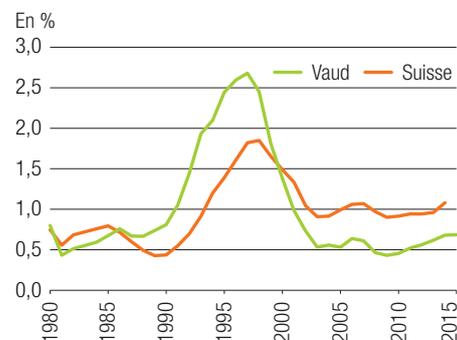
L'évolution des logements vacants est notamment liée à la construction de nouveaux logements dans de nouveaux bâtiments ou à des transformations dans des bâtiments existants. L'augmentation nette de logements [F4] entre 2004 et 2006 (+4030 logements en moyenne annuelle) a entraîné une amélioration du taux de vacance.

La production de logements est ensuite redescendue au-dessous des 4000 logements par année entre 2007 et 2009, ce qui s'est traduit par une chute du taux de vacance. Depuis 2010, la construction a repris un rythme conséquent avec environ 4500 logements construits en moyenne par année sur la période 2010-2014 (2014: estimation Statistique Vaud). La croissance démographique est toutefois particulièrement dynamique dans le canton. Sur cette période, l'augmentation annuelle moyenne de population est de 1,6 % alors qu'elle est de 1,2 % pour les logements. Le rythme de construction devrait se maintenir en 2015 puisque l'on recense déjà quelque 2300 nouveaux logements durant les six premiers mois.

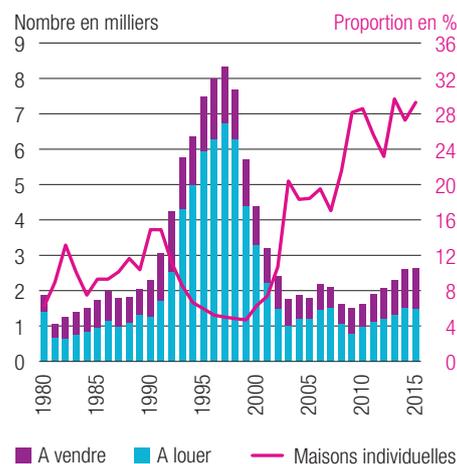
PEU D'ÉVOLUTION AU NIVEAU DES DISTRICTS

Le taux de logements vacants en 2015 varie d'un minimum de 0,2 % dans le district de Lausanne à 1,7 % pour le district d'Aigle [T1, F5]. Ce dernier semble épargné par la pénurie de logements, son taux n'étant jamais descendu en dessous de 1 %.

[F1] TAUX DE LOGEMENTS VACANTS, VAUD ET SUISSE



[F2] LOGEMENTS VACANTS SELON L'OFFRE, VAUD



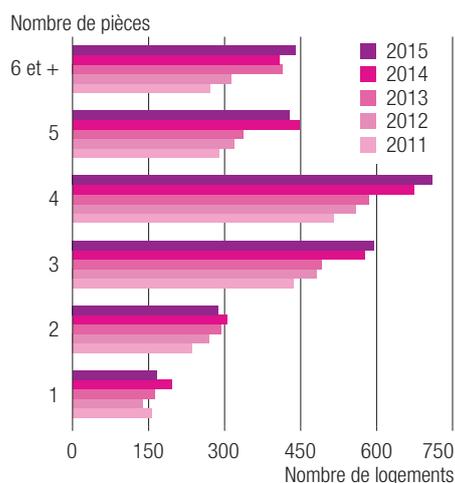
[T1] LOGEMENTS VACANTS PAR DISTRICT, VAUD

District	Logements vacants au 1 ^{er} juin 2015				Taux de logements vacants en %	
	Total	dont maisons unifamiliales	A louer	A vendre	2014	2015 ^p
Vaud	2 626	769	1 494	1 132	0,7	0,7
Aigle	498	123	159	339	1,7	1,7
Broye-Vully	195	76	146	49	0,9	1,0
Gros-de-Vaud	62	38	41	21	0,6	0,4
Jura-Nord vaudois	246	60	184	62	0,6	0,6
dont La Vallée	16	6	10	6	0,5	0,4
Lausanne	206	63	126	80	0,2	0,2
Lavaux-Oron	193	66	125	68	0,7	0,7
Morges	252	79	156	96	0,8	0,7
Nyon	417	169	222	195	0,9	1,0
Ouest lausannois	96	9	68	28	0,4	0,3
Riviera-Pays-d'Enhaut	461	86	267	194	0,8	1,0
dont Pays-d'Enhaut	63	12	7	56	1,1	1,5

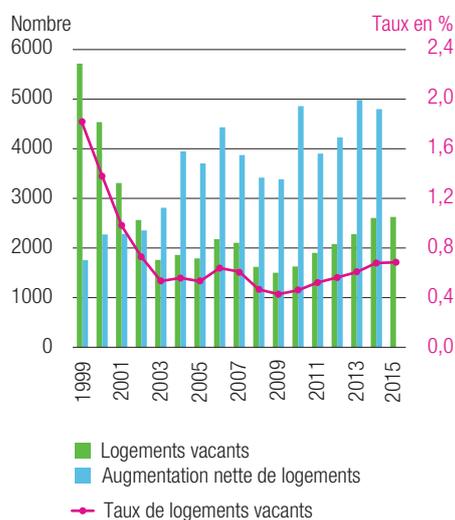
^p Données provisoires.

Il se caractérise toutefois par une proportion importante de résidences secondaires dans ses communes de montagne et par un nombre record de logements à vendre avec moins d'un tiers des logements vacants disponibles sur le marché de la location [F6]. Le taux de vacance augmente en 2015 dans trois districts: Riviera-Pays-d'Enhaut, Nyon et Broye-Vully. Ils affichent tous un taux de vacance de 1,0%. Ces trois districts se situaient déjà au-dessus de la moyenne cantonale en 2014. On observe ainsi une amélioration uniquement dans les districts qui étaient les moins touchés par la pénurie. A l'exception de Broye-Vully, trois des quatre districts avec le taux de vacance le plus élevé présentent également le pourcentage de logements vacants à louer le plus faible. La situation se péjore par contre dans trois districts: après avoir augmenté de 0,6% en 2013 à 0,8% en 2014, le taux de

[F3] LOGEMENTS VACANTS SELON LA TAILLE, VAUD



[F4] LOGEMENTS, VAUD



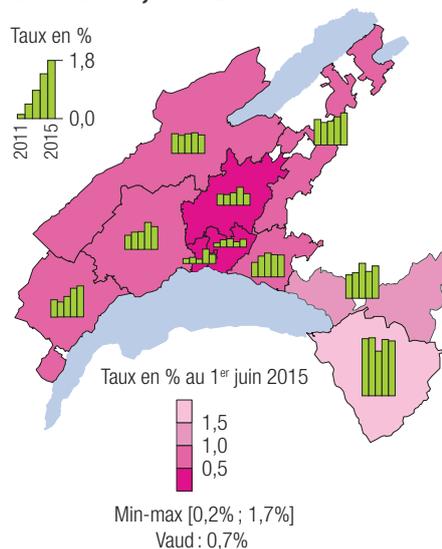
vacance du district de Morges redescend à 0,7% en 2015. L'Ouest lausannois perd également 0,1 point de pourcent en une année avec un taux qui passe à 0,3%. Avec une baisse de 35 unités, c'est dans le Gros-de-Vaud que la situation s'est le plus dégradée, le taux passant en une année de 0,6% à 0,4%. Le district de Lausanne, dans lequel la pénurie est particulièrement grave, affiche la plus grande augmentation annuelle de logements vacants (+67 unités). Rapportée au parc de logements, cette progression n'est toutefois pas suffisante pour faire évoluer le taux de vacance de manière visible.

SURFACES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES VACANTES

Selon l'enquête sur les surfaces des locaux commerciaux ou industriels vacants au 1^{er} juin 2015, 170 000 m² (470 locaux) sont disponibles dans le canton. Il s'agit de la plus grande surface disponible depuis 2010. L'augmentation de 16 000 m² par rapport à 2014 est principalement expliquée par deux usines libérées suite à une cessation d'activité.

Les surfaces vacantes sont répertoriées selon le type d'activité économique auquel elles sont destinées. La catégorie la plus représentée est celle des bureaux ou cabinets médicaux avec quelque 53 000 m², en augmentation de 2% par rapport à 2014. Les trois quarts de ces surfaces se répartissent entre les districts de Lausanne, de Nyon et de l'Ouest Lausannois. Les surfaces commerciales (environ 25 000 m²), dont la majorité est située dans le district d'Aigle, baissent de 30% en une année.

[F5] TAUX DE LOGEMENTS VACANTS, VAUD



Cette diminution est principalement due à une baisse des surfaces commerciales disponibles exclusivement à la vente. Dans le canton, les dépôts, entrepôts ou hangars enregistrent la plus grande diminution de surfaces vacantes (-40%) pour atteindre un total de 21 000 m², essentiellement répartis entre l'Ouest lausannois (6700 m²) et le Jura-Nord vaudois (6100 m²). | TT

Source des données: OFS, Statistique annuelle des logements vacants et Statistique des bâtiments et logements. StatVD, Statistique vaudoise des locaux industriels et commerciaux vacants.

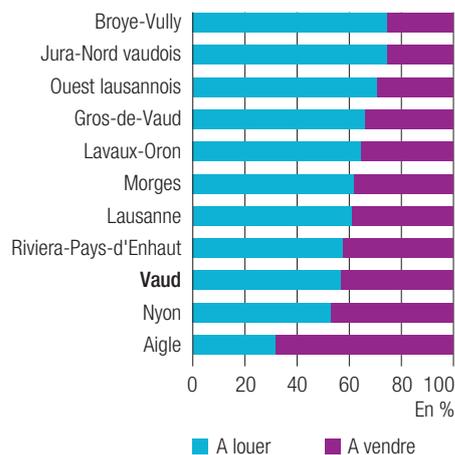
Taux de vacance sur le marché locatif

Parmi les 2600 logements vacants en 2015, 1500 sont offerts à la location. On estime par ailleurs que le parc locatif vaudois est d'environ 219 500 logements. Cela porte à 0,7% le taux de vacance observé sur ce marché. C'est au taux de vacance sur le marché locatif que fait référence la législation cantonale obligeant le bailleur, lorsqu'il change de locataire, à mentionner sur le nouveau bail le loyer demandé précédemment et les motifs d'une hausse éventuelle. La loi s'applique lorsque le taux de vacance cantonal est inférieur à 1,5% du parc locatif, ce qui est le cas depuis 2001.

Logements vacants

Sont considérés comme logements vacants les logements ou maisons individuelles – meublés ou non – qui, à la date du relevé, sont inoccupés mais habitables et qui sont proposés à la location durable (3 mois au moins) ou à la vente.

[F6] LOGEMENTS VACANTS À LOUER OU À VENDRE, VAUD, 2015



18 000 ÉTUDIANTS VAUDOIS DANS LES HAUTES ÉCOLES

En 2014, 18 000 étudiants vaudois sont immatriculés auprès d'une haute école. Les femmes en constituent plus de la moitié. Dans un canton de Vaud largement doté en établissements d'enseignement supérieur, sept étudiants vaudois sur dix demeurent dans le canton pour étudier dans l'une ou l'autre des hautes écoles universitaires (UNIL ou EPFL), spécialisée (HES-SO) ou pédagogique (HEP Vaud).

Tous niveaux d'études confondus – bachelor, master, doctorat, formation continue – quelque 18 000 étudiants vaudois¹ sont inscrits, en 2014, dans les hautes écoles suisses [T1]. Deux tiers de ces étudiants (11 700) effectuent leurs études dans une haute école universitaire (HEU), un quart (4900) au sein d'une haute école spécialisée (HES) et 7% (1350) auprès d'une haute école pédagogique (HEP) [F1].

SEPT ÉTUDIANTS VAUDOIS SUR DIX ÉTUDIENT DANS LE CANTON

Dans un canton largement doté en hautes écoles qui compte deux établissements universitaires, l'Université de Lausanne (UNIL) et l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), plusieurs écoles membres de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et une haute école pédagogique (HEP Vaud), une large majorité des étudiants vaudois (sept sur

dix) demeurent dans le canton pour effectuer leurs études tertiaires.

72 % DANS LE CANTON POUR LES HEU...

Au niveau des hautes écoles universitaires, 72% des étudiants vaudois étudient dans le canton, à raison de 55% à l'UNIL et 17% à l'EPFL. Les universités des cantons romands limitrophes attirent quant à elles 23% des étudiants vaudois (11% à Genève, 7% à Fribourg et 5% à Neuchâtel). C'est dans les domaines du droit et des sciences humaines et sociales que les étudiants s'expatrient le plus pour étudier. Cela représente 42% des étudiants vaudois en droit (qui étudient notamment aux universités de Fribourg, Genève et Neuchâtel) et 39% de ceux en sciences humaines et sociales. Les branches ou les niveaux d'études proposés peuvent différer d'une haute école à l'autre. Ainsi, quelques disciplines sont proposées uniquement

à l'extérieur du canton, telles la pharmacie (dès la deuxième année d'études), l'interprétation et traduction (à Genève), ou encore la médecine vétérinaire (à Berne et Zurich).

...ET 64 % POUR LES HES

Au niveau des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques, une large majorité des étudiants vaudois sont immatriculés sur sol vaudois.

La quasi-totalité des étudiants vaudois des HES (96%) étudient au sein de la HES-SO, dont 64% dans une école sise sur le territoire vaudois². Parmi les rares étudiants (227) qui étudient en dehors de la HES-SO, une centaine se forment au sein de la HES bernoise, notamment en agronomie ou en technique automobile, disciplines qui ne sont pas proposées par la HES-SO. Au sein des HEP et institutions de formation des enseignants, neuf étudiants vaudois sur dix (88%) étudient à la HEP Vaud. Les 165 étudiants vaudois effectuant leurs études en dehors de la HEP Vaud fréquentent notamment l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (45 étudiants), les HEP Fribourg (40), du Valais (36) et BEJUNE (Berne-Jura-Neuchâtel, 36).

ÉTUDIANTES MAJORITAIRES

Globalement, les femmes sont majoritaires (53%) parmi les étudiants vaudois des hautes écoles. Dans les hautes écoles universitaires, la parité hommes-femmes a été atteinte dans les années 2002-2003 et depuis 2004 les femmes y sont légèrement plus nombreuses (51% en 2014). La mixité n'est cependant pas la règle, la part des femmes variant fortement d'un domaine à l'autre [F2]. La proportion de femmes

[T1] ÉTUDIANTS VAUDOIS¹, CHIFFRES-CLÉS, 2014

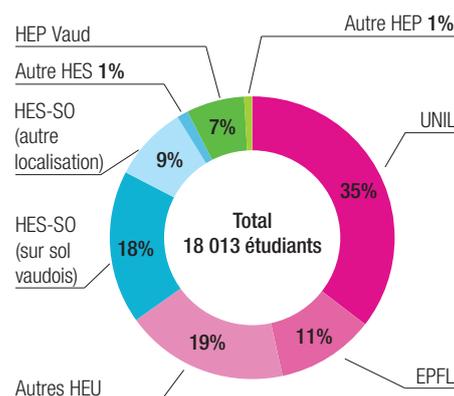
Domaine d'études	Effectif	En %			
		Total	Femmes	Etrangers ²	Sur sol VD ³
HEU	11 730	100	51	10	72
Sciences humaines et sociales	3 804	32	67	8	61
Sciences exactes et naturelles	1 915	16	34	10	82
Droit	1 663	14	60	8	58
Médecine et pharmacie	1 357	12	61	11	77
Sciences économiques	1 356	12	36	14	74
Sciences techniques	1 281	11	25	12	92
Autres	354	3	34	5	81
HES	4 933	100	53	11	64
Economie et services	1 592	32	50	14	59
Santé	994	20	83	11	86
Technique et IT	725	15	11	10	77
Travail social	712	14	74	9	73
Musique, arts de la scène et autres arts	260	5	55	7	43
Architecture, construction et planification	252	5	22	11	28
Design	172	3	65	9	45
Chimie et sciences de la vie	138	3	37	8	14
Autres	88	2	52	3	0
HEP (Formation des enseignants)	1 350	100	74	5	88
Total	18 013	-	53	10	71

¹ Domiciliés dans le canton de Vaud avant les études.

² Non compris les étudiants domiciliés à l'étranger avant les études.

³ Etudes dans une haute école sur sol vaudois.

[F1] ÉTUDIANTS VAUDOIS SELON LA HAUTE ÉCOLE, 2014



diminue lorsque le niveau d'études s'élève: alors que l'on compte dans les HEU 51 % de femmes au niveau master, cette part s'abaisse à 44 % parmi les doctorants.

Au sein des HES, les femmes sont également les plus nombreuses (53 % en 2014). L'intégration, au milieu des années 2000, des filières à forte fréquentation féminine que sont la santé et le travail social dans le cursus des HES a contribué à la féminisation de cette filière. Quant à la formation des enseignants, dispensée dans les HEP, elle demeure (avec trois quarts de femmes) largement féminisée.

SCIENCES HUMAINES, ÉCONOMIE ET ENSEIGNEMENT

Au sein des HEU, les sciences humaines et sociales regroupent les branches les plus fréquentées, réunissant un tiers (32 %) des étudiants vaudois; elles sont suivies par les

sciences exactes et naturelles ainsi que le droit qui fédèrent chacun un sixième des étudiants [F3].

Au sein des HES, les domaines de l'économie et services d'une part, de la santé d'autre part, attirent ensemble près de la moitié des étudiants (32 % et 20 %) [F4].

PROJECTEUR SUR LES HAUTES ÉCOLES VAUDOISES

Après avoir détaillé les étudiants vaudois, il vaut la peine de changer de perspective et de jeter un bref coup d'œil aux hautes écoles situées sur le territoire vaudois. En 2014, ces dernières accueillent 32 400 étudiants, à raison de 14 100 à l'UNIL, 9 700 à l'EPFL, 6 800 dans les HES vaudoises et 1 800 à la HEP Vaud. La HEP est la plus vaudoise de ces hautes écoles dans le sens où elle accueille deux tiers d'étudiants vaudois, contre un peu moins de la

moitié dans les HES vaudoises (47 %) et à l'UNIL (45 %). L'EPFL n'accueille qu'un cinquième de Vaudois; c'est une école à vocation internationale puisque la moitié de ses étudiants, tous niveaux confondus, proviennent de l'étranger. En comparaison, l'EPF de Zurich n'accueille qu'un tiers d'étudiants de l'étranger. [F5]

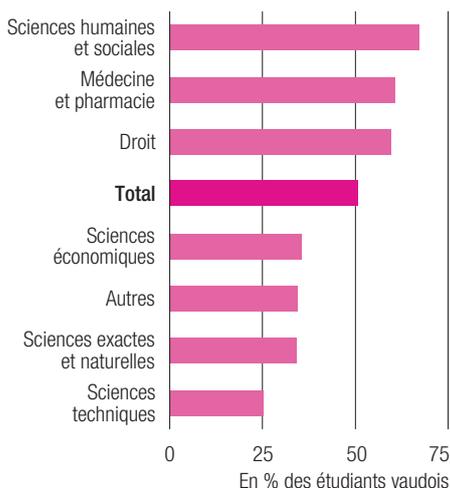
Dans les hautes écoles vaudoises, à l'inverse de la population des étudiants vaudois, la proportion d'étrangers augmente avec le niveau d'études. A titre d'exemple, dans les HEU, elle double entre le niveau bachelor et le niveau doctorat, passant de 20 % à 44 % à l'UNIL, de 42 % à 81 % à l'EPFL. | VGF

¹ Domiciliés dans le canton de Vaud lors de l'obtention du titre d'accès aux hautes écoles.

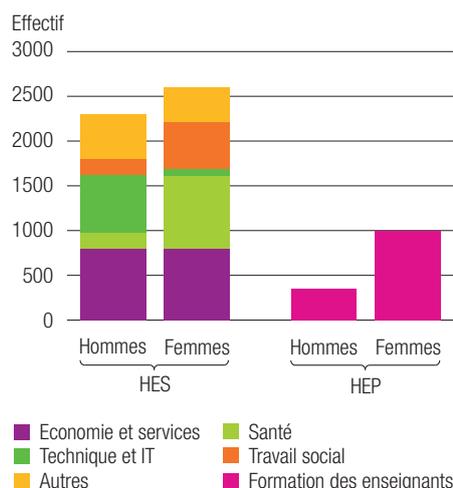
² Toutes les HES sises sur le territoire vaudois sont membres de la HES-SO.

Source des données: OFS

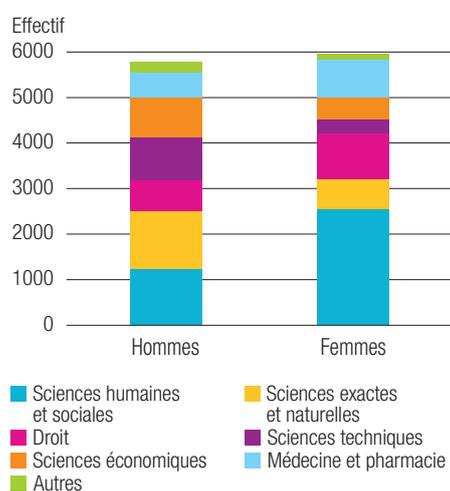
[F2] ÉTUDIANTES VAUDOISES DES HEU, 2014



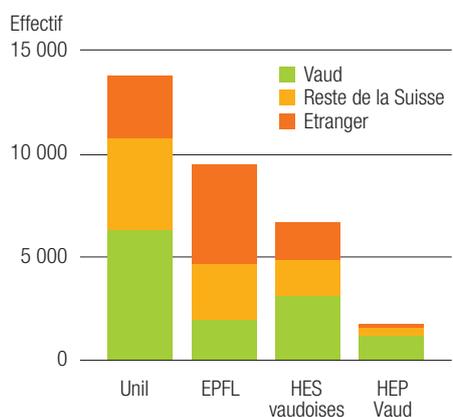
[F4] ÉTUDIANTS VAUDOIS DES HES ET HEP, 2014



[F3] ÉTUDIANTS VAUDOIS DES HEU, 2014



[F5] ÉTUDIANTS DES HAUTES ÉCOLES SUR SOL VAUDOIS SELON LA PROVENANCE¹, 2014



¹ Domicile avant les études.

HES-SO

Créée en 1998, la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) est implantée dans sept cantons: Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud. Entre 2002 et 2006, les domaines santé, travail social, musique et arts visuels ont été ajoutés à ceux de l'ingénierie et architecture, de l'économie et services et du design.

Forte de 19 400 étudiants en formation de base (bachelor ou master) ou en formation continue, la HES-SO est la première HES de Suisse. Les 4 700 étudiants vaudois la fréquentant constituent un quart de ses effectifs.

HES SUR SOL VAUDOIS

Neuf HES vaudoises, membres de la HES-SO:

- Haute école d'art et de design de Lausanne (ECAL)
- Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD)
- Haute école de la santé La Source (HEdS La Source)
- Haute école de musique Vaud Valais Fribourg (HEMU)
- Haute école de travail social et de la santé (EESP)
- Haute école de Santé Vaud (HESAV)
- Ecole hôtelière de Lausanne (EHL)
- Haute école de viticulture et œnologie (CHANGINS)
- Haute école de théâtre de Suisse romande - La Manufacture (HETSR)

L'UNION LIBRE RESTE MINORITAIRE MAIS PROGRESSE

La proportion de personnes mariées recule depuis 40 ans et diminue fortement depuis l'an 2000. Même si le mariage reste la forme d'union préférée des Vaudois, l'union libre gagne du terrain et représente aujourd'hui 17 % des couples. La proportion de couples non mariés avec enfants progresse également. Sur la période 2011-2013, elle s'élève en moyenne à 9 % de l'ensemble des couples vaudois avec enfants.

Depuis la fin des années 1970, les comportements familiaux changent dans la plupart des pays occidentaux. Alors que le mariage diminue, les couples non mariés et la fécondité hors mariage progressent. En lien avec un changement complexe de valeurs, ce passage du mariage légal à l'union libre pour une partie croissante de la population et la montée consécutive du nombre d'enfants nés hors mariage s'observent également en Suisse et dans le canton de Vaud.

LE MARIAGE RECULE ...

Dans le canton de Vaud, la proportion de personnes mariées diminue depuis 1970, alors à son maximum d'après-guerre avec 66 % de la population adulte. Cette part est graduellement passée à 59 % jusqu'en 2000 (-7 points de pourcentage en 30 ans). Le déclin du mariage s'est clairement accéléré après le tournant du siècle pour atteindre 51 % en 2013 (-8 points en 13 ans). C'est dans la classe d'âges des 30-39 ans que le recul a été le plus marqué. Dans ce groupe, la proportion d'hommes mariés est passée de 66 % en 2000 à 50 % en 2013, et celle des femmes mariées de 71 % à 59 % [T1].

En observant la distribution des états civils dans certains de nos pays voisins, plus avancés dans la transition des comportements familiaux, on peut s'attendre à

ce que le mariage continue à diminuer. En Allemagne, on observe actuellement 46 % d'hommes et 58 % de femmes mariés dans le groupe des 30-39 ans. On enregistre des chiffres encore plus bas en France, avec respectivement 40 % et 46 % d'hommes et de femmes mariés dans la même classe d'âges.

... ET L'UNION LIBRE PROGRESSE

Le déclin du mariage est en partie lié au recul général de la vie en couple et à la progression du divorce; en effet, dans la population adulte vaudoise de moins de 70 ans, la proportion de personnes vivant en couple est graduellement passée de 67 % en 1980 à 61 % en 2011-2013, alors que celle des personnes divorcées a quasiment doublé. Le déclin du mariage s'explique aussi par la diffusion de l'union libre: depuis 1980, la proportion de Vaudois vivant en cohabitation non mariée a plus que doublé pour atteindre 10 % en 2011-2013. Quant à la proportion d'unions libres parmi l'ensemble des couples, elle a presque triplé en passant de 6 % à 17 % durant le même intervalle de temps.

Entre 1980 et l'an 2000, c'est surtout dans le groupe d'âges des 45-64 ans que cette forme de vie a pris de l'ampleur [F1]. Durant cette période, la progression

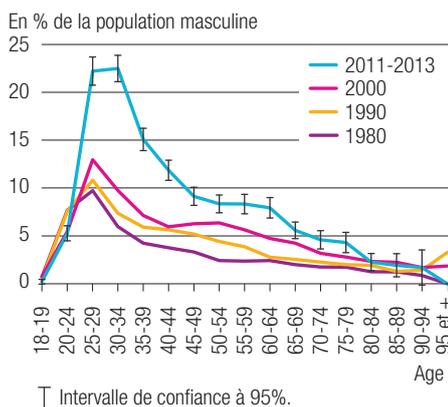
encore lente de personnes vivant en union libre s'explique essentiellement par la montée du divorce et un nombre croissant de partenaires renonçant à se remarier après la dissolution d'un premier mariage. Depuis l'an 2000, la diffusion de la cohabitation non mariée s'est accélérée, en particulier dans la classe d'âges des 25-44 ans. Dans ce groupe, la proportion de personnes vivant en union libre a presque doublé depuis le tournant du siècle. Elle dépasse désormais le seuil de 20 % entre 25 et 34 ans, et se situe entre 10 % et 15 % entre 35 et 44 ans. La comparaison avec la France, où 30 % des individus âgés de 25 à 39 ans vivent en union libre¹, indique que les niveaux observés actuellement dans le canton de Vaud pourraient encore augmenter dans le futur.

DAVANTAGE DE CONCUBINS CÉLIBATAIRES

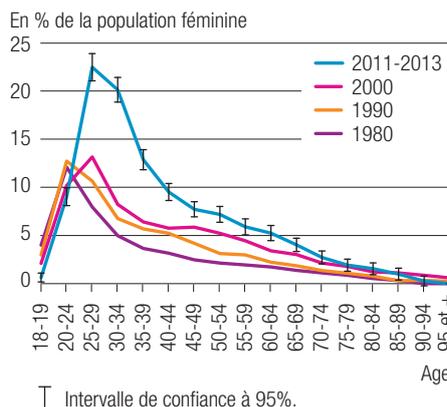
La progression significative de couples non mariés après l'an 2000 s'explique en partie par les célibataires, leur part dans ce sous-groupe ayant progressé de 8 points de pourcentage pour atteindre 69 % en 2011-2013. L'union libre semble aujourd'hui la forme de cohabitation privilégiée des jeunes qui emménagent la première fois avec un partenaire. La majorité des jeunes de 18 à 24 ans vivant en couple sont en union libre (54%), contre un peu plus d'un tiers (38%) parmi les 25-34 ans. Au-delà de cet âge, la proportion de personnes vivant en union libre diminue parallèlement avec l'augmentation de la proportion de personnes mariées. Même dans la classe d'âges des 40-64 ans, la proportion de concubins célibataires est en augmentation et égale désormais le pourcentage de partenaires divorcés (46 % chez les hommes et 40 % chez les femmes).

[F1] PROPORTION DE PERSONNES VIVANT EN UNION LIBRE, VAUD

Hommes



Femmes



[T1] PERSONNES MARIÉES PAR ÂGE ET SEXE, VAUD

En % de la population	1980	1990	2000	2013
Hommes	67	64	62	54
18 à 29 ans	25	25	17	9
30 à 39 ans	77	72	66	50
40 à 49 ans	83	79	77	68
50 à 64 ans	84	82	79	72
65 ans et +	76	77	77	73
Femmes	59	57	56	49
18 à 29 ans	39	37	29	16
30 à 39 ans	77	74	71	59
40 à 49 ans	79	74	73	67
50 à 64 ans	71	71	68	63
65 ans et +	43	44	46	48

L'UNION LIBRE PLUS RÉPANDUE PARMIS LES SUISSES

En 2011-2013, les Vaudois de nationalité suisse ont été plus nombreux à vivre en union libre que les étrangers du canton. Parmi les femmes âgées de 25 à 34 ans et vivant en couple, 41 % des Suissesses n'étaient pas mariées, contre 29 % des étrangères [F2]. Chez les hommes en couple du même groupe d'âges, 49 % des Suisses et 38 % des étrangers privilégiaient l'union libre. Au-delà de 34 ans, les différences entre ressortissants suisses et étrangers ne sont pas significatives.

La cohabitation non mariée est également plus répandue parmi les personnes ayant accompli une formation tertiaire, en particulier chez les femmes. Parmi ces dernières, l'association entre formation supérieure et union libre concerne les classes d'âges de 18 à 49 ans, alors que chez les hommes, c'est uniquement dans la classe d'âges des 25-34 ans que l'union libre est plus fréquente parmi les titulaires d'un diplôme tertiaire. Parmi les Vaudoises âgées de 25 à 34 ans et vivant en couple, 42 % de celles ayant bénéficié d'une formation tertiaire vivent en union libre, contre 29 % lorsqu'elles ont un niveau de formation secondaire ou primaire.

AUGMENTATION DES COUPLES NON MARIÉS AVEC ENFANTS

C'est également depuis le tournant du siècle que la proportion de couples non mariés avec enfants augmente. Entre 1990 et 2000, la proportion d'unions libres parmi les couples avec enfants n'a progressé que d'un point de pourcentage pour atteindre 4 % en 2000. Depuis le début du siècle, en revanche, ce chiffre a doublé pour s'élever à 9 % en 2011-2013. Quant à la proportion de couples avec enfants parmi les unions libres, elle est passée de 23 % en 2000 à 30 % en 2011-2013.

Les familles de couples non mariés sont en moyenne moins nombreuses que celles des couples mariés. Dans les familles non recomposées avec enfants mineurs, on compte actuellement 1,38 enfant du côté des couples non mariés, contre 1,74 parmi les couples mariés. Cette différence s'explique probablement par le mariage d'une partie des couples après l'arrivée d'un premier enfant.

En 2013, la proportion d'enfants nés hors mariage dans le canton de Vaud s'est élevée à 27 %. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale (21 %) et a plus que doublé depuis l'an 2000 (11 %). En comparaison internationale, il s'agit pourtant toujours de l'une des plus basses proportions. Parmi les pays membres de l'Union européenne, on n'en compte en effet que cinq à présenter un taux inférieur à celui observé dans le canton (Grèce, Croatie, Chypre, Pologne et Malte). En tête du classement figurent la Bulgarie, l'Estonie, la Slovaquie et la France avec des proportions de naissances hors mariage supérieures à 55 %.

LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL ENCOURAGE LE MARIAGE

Le retard relatif de la Suisse dans cette transition des comportements familiaux est donc significatif et est probablement en lien avec le contexte institutionnel helvétique. Même si l'acceptation sociale de l'union libre et de la fécondité hors mariage semble aujourd'hui largement diffusée, il n'en a pas toujours été ainsi. Jusque dans les années 1970,

la cohabitation de couples non mariés était formellement interdite dans 14 cantons, dont le canton du Valais qui a été le dernier à lever cette interdiction en 1996 (la loi n'était cependant plus appliquée depuis les années 1980).²

En termes d'accès aux prestations sociales après une séparation, ou en cas de chômage ou de décès de l'un des partenaires, la différence entre couples mariés et unions libres est plus importante en Suisse que dans la plupart des pays européens, ce qui explique peut-être la moindre diffusion de la cohabitation non mariée³. L'impossibilité pour les pères non mariés de transmettre leur nom à leurs enfants jusqu'en 2014 expliquerait aussi pourquoi de nombreux couples se mariaient avant la naissance de leur premier enfant⁴.

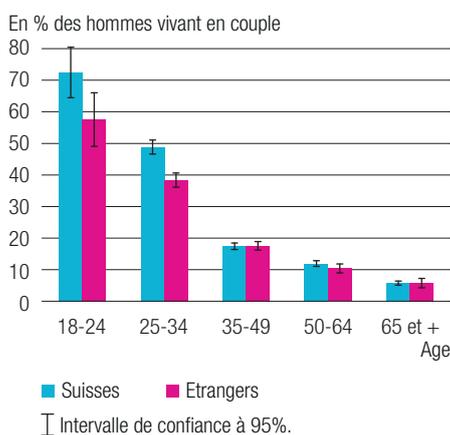
LES VAUDOIS NE SONT PAS CONTRE LE MARIAGE

Le choix de vivre en union libre plutôt qu'en couple marié dépend de différents facteurs. Pour la plupart des couples, l'union libre représente un prélude au mariage. En 2008, une majorité de Suisses de 30 à 49 ans (53 %) ont déclaré avoir déjà vécu avec un partenaire non marié. Pour une partie minoritaire de concubins, en revanche, l'union libre peut constituer une alternative de long terme au mariage.

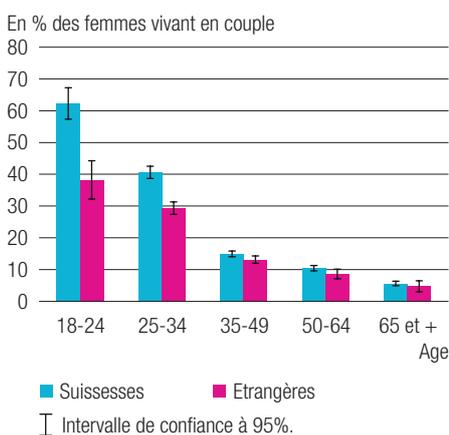
Selon l'Enquête suisse sur les familles et les générations de 2013, les Vaudois vivant en union libre ne sont pas, a priori, contre les noces. Ils ne sont que 33 % à considérer le mariage comme une institution périmée (contre 12 % des Vaudois mariés). Environ un tiers des personnes vivant actuellement en union libre déclare avoir l'intention de se marier dans les deux prochaines années, et cette proportion s'élève encore à un cinquième parmi les concubins considérant le mariage comme une institution périmée. L'intention de mariage diminue pourtant rapidement avec l'âge. Si 42 % des partenaires non mariés de moins de 35 ans se disent tentés par le mariage, ce n'est le cas que pour 7 % des 50 ans et plus. | RS

[F2] PERSONNES VIVANT EN UNION LIBRE PAR ORIGINE, VAUD

Hommes



Femmes



¹ Sont inclus les couples pacésés.

² Dictionnaire historique de la Suisse, « Concubinage ».

³ Centre for population change, Southampton, 2015.

⁴ Le Goff et Ryser, Marriage and family review, n° 46, 2010.

Source des données: OFS, RFP, RS, EFG.

RECRUDESCENCE DES CAMBRIOLAGES AU PASSAGE À L'HEURE D'HIVER

Chaque année, le mois de novembre est le théâtre d'un bond des cambriolages suite au changement d'heure. En effet, à la tombée du jour, bon nombre de travailleurs ne sont pas encore de retour à leur domicile et les logements inoccupés sont facilement identifiés par les malfrats en raison de l'absence d'éclairage des logements.

En 2014, le nombre de cambriolages d'habitation¹ en terres vaudoises s'élève à 7555, soit un pour 100 habitants. Suite à une forte progression entre 2010 et 2012 (+60%), le nombre de cambriolages a légèrement diminué en 2013 avant de remonter à un niveau proche de celui de 2012.

CAMBRIOLAGES EN FIN D'ANNÉE PLUTÔT QU'EN ÉTÉ

En 2014, la police a ainsi enregistré en moyenne 21 cambriolages d'habitation par jour dans le canton. Néanmoins, ces cambriolages ne sont pas répartis uniformément durant l'année. Malgré les préjugés, ce n'est pas la période des vacances estivales qui est la plus propice aux cambriolages, mais plutôt les mois de novembre et décembre. En effet, pour la période de 2010 à 2013, le nombre de cambriolages durant les deux derniers mois de l'année est supérieur de 44 % en moyenne à celui des mois de juillet et août. Les cambrioleurs choisissent cette période de fin d'année parce qu'elle offre des facilités en termes de repérage en fin de journée.

DIMINUTION DE LA LUMINOSITÉ FAVORABLE AUX CAMBRIOLAGES

En effet, les auteurs de cambriolages tentent avant tout de minimiser le risque de rencontrer les victimes. Durant la journée, de nombreux logements sont vides sans que cela soit facilement observable. Après le changement d'heure intervenant fin octobre, la diminution de la luminosité dès 17 heures est favorable aux cambriolages puisque les malfrats peuvent identifier la présence des résidents par l'éclairage des logements. De plus, de nombreux logements sont inoccupés puisque bon nombre de travailleurs ne sont pas encore rentrés chez eux. Ainsi, durant les mois d'hiver², et plus particulièrement en novembre et décembre, le nombre de cambriolages d'habitation augmente fortement entre 17 heures et 19 heures [F1]. Pour la période de 2010 à 2013, ces cambriolages représentent 22 % des cas en hiver, contre 12 % en été³. Il s'agit de la différence la plus marquante entre les deux saisons.

ACTIVITÉ DES CAMBRIOLEURS RYTHMÉE PAR LA PRÉSENCE DES HABITANTS

Que ce soit en été ou en hiver [F2, F3], une double bosse permet d'identifier une période d'activité le matin (principalement entre 9 heures et 11 heures) et l'après-midi (entre 14 heures et 15 heures). La différence est que l'activité est plus forte l'après-midi en hiver et qu'elle ne faiblit pas après 15 heures. Le léger creux de midi s'explique notamment par le

fait qu'une partie des travailleurs rentrent chez eux pour le repas. L'activité est plus faible de nuit (entre 23 heures et 6 heures du matin) que la journée, même si elle ne disparaît pas. La nuit est la seule période de la journée où l'activité est plus importante, bien que marginalement, en été qu'en hiver.

MOINS DE CAMBRIOLAGES LA NUIT

Malgré le nombre important de cambriolages prenant les appartements pour cible (4847 en 2014, soit 64%), la proportion de villas cambriolées (3,2%) est plus de deux fois plus importante que celle des appartements (1,6%).

Les villas comme les appartements sont moins visités la nuit que la journée. Néanmoins, ce phénomène se fait sentir nettement plus fortement pour les appartements que pour les villas. De nuit, les cambrioleurs vont en effet privilégier les maisons à deux étages afin de commettre le délit durant le sommeil des victimes se trouvant à l'étage, et cela particulièrement en été. Ainsi, 18 % des cambriolages de villas en été sont perpétrés en fin de nuit contre 8 % pour les appartements. Une autre différence concerne le pic constaté le matin en été (entre 9 heures et 11 heures), plus prononcé dans les appartements (20 % des cambriolages) que dans les villas (13 %). | CM

¹ Vols par effraction et par introduction clandestine dans les villas et les appartements (y compris les caves).

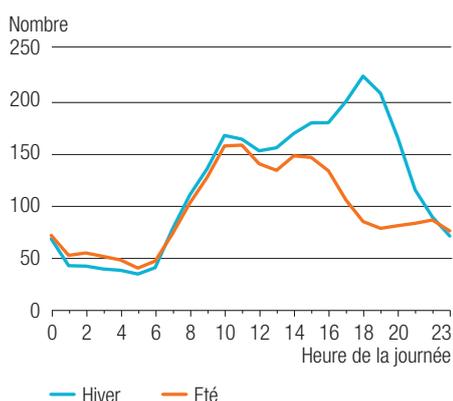
² L'hiver correspond ici à la période d'octobre à mars.

³ Selon la méthode dite de la densité temporelle (tranche d'une heure) pour les cas où l'intervalle de temps de commission du délit est inférieur à 24 heures (soit 5189 cas en moyenne entre 2010 et 2013).

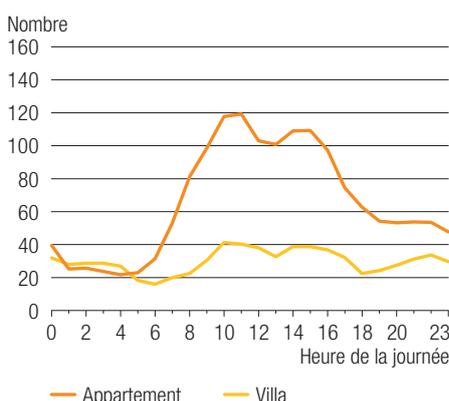
Source des données : OFS, Statistique policière de la criminalité.

CAMBRIOLAGES D'HABITATION SELON L'HEURE DE L'INFRACTION, VAUD, MOYENNE 2010-2013

[F1] Total selon la saison



[F2] Été selon l'habitation



[F3] Hiver selon l'habitation

